

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT

ANNEXES



Projet d'implantation d'une serre agricole solaire
Lieu-dit : La Présidente
13 122 AIX EN PROVENCE

Janvier 2019

MAITRE D'OUVRAGE :

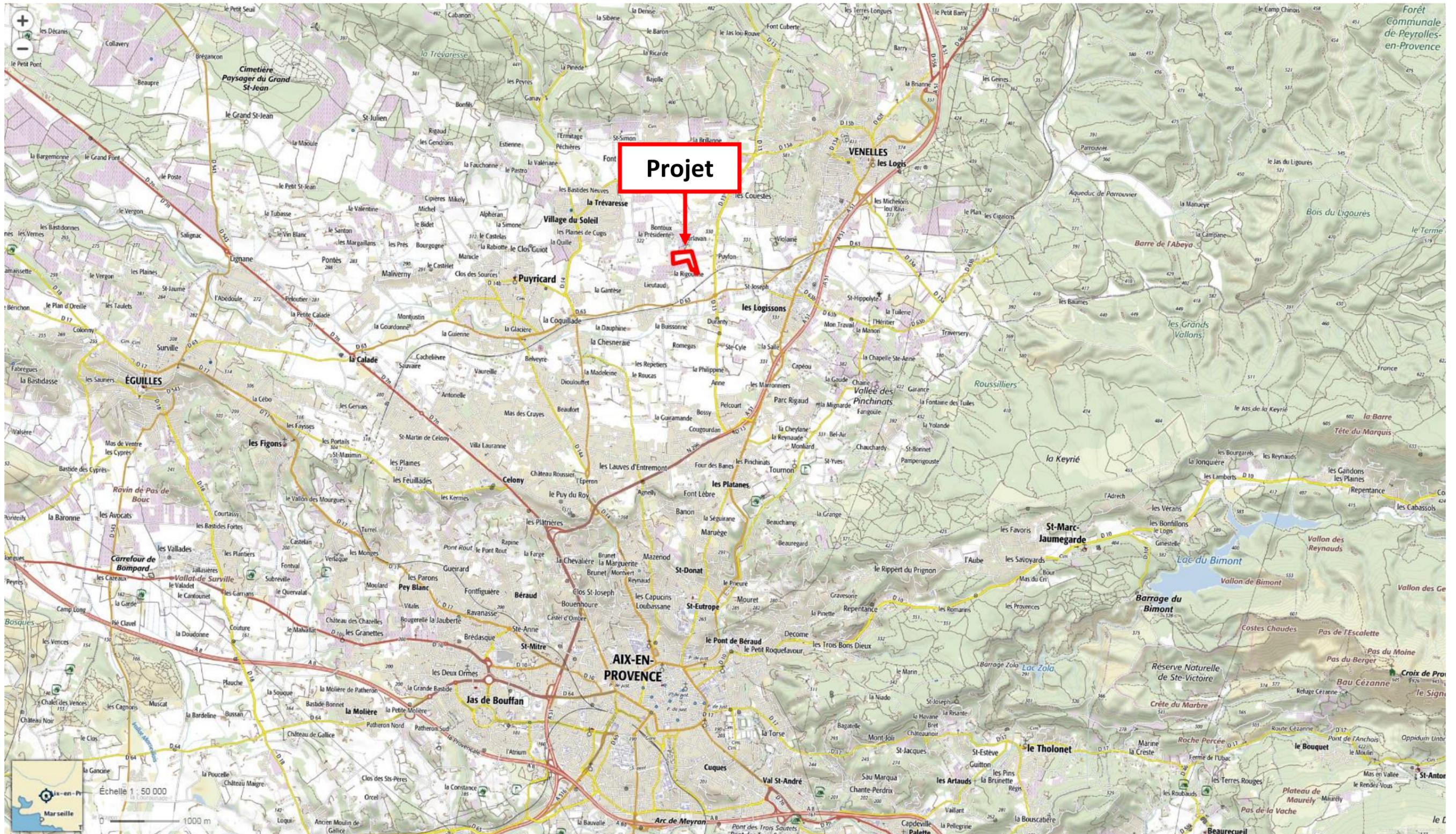
LANGA SOLUTION
ZAC CAP MALO
AVENUE DU PHARE DE LA BALUE
35520 LA MEZIERE

Contact :

Bryan LE BOURLIGU
b.leb@groupe-langa.com
02 23 40 60 21

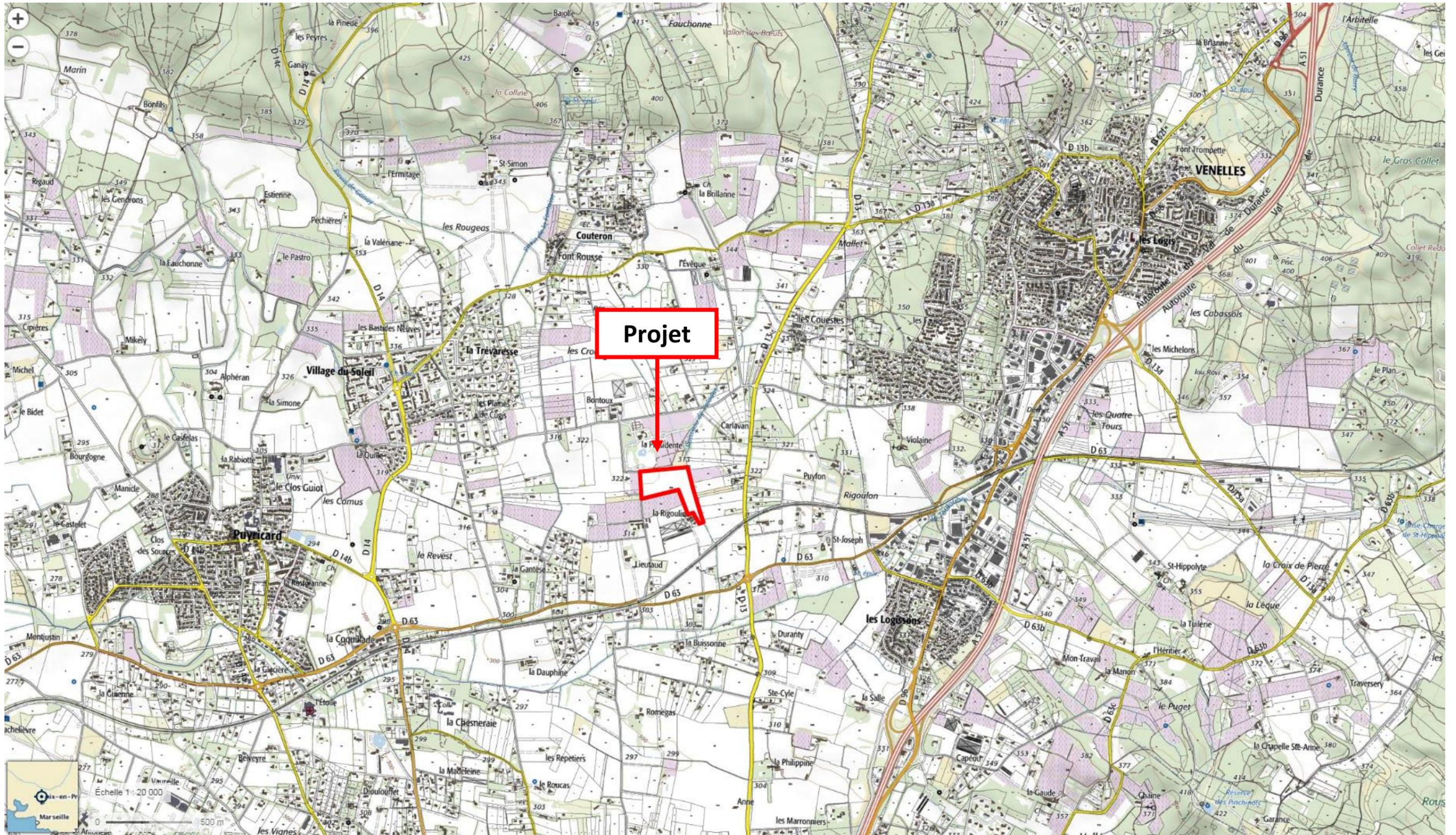


ANNEXE 2 : PLANS DE SITUATION



Source Géoportail

Implantation d'une serre agricole solaire



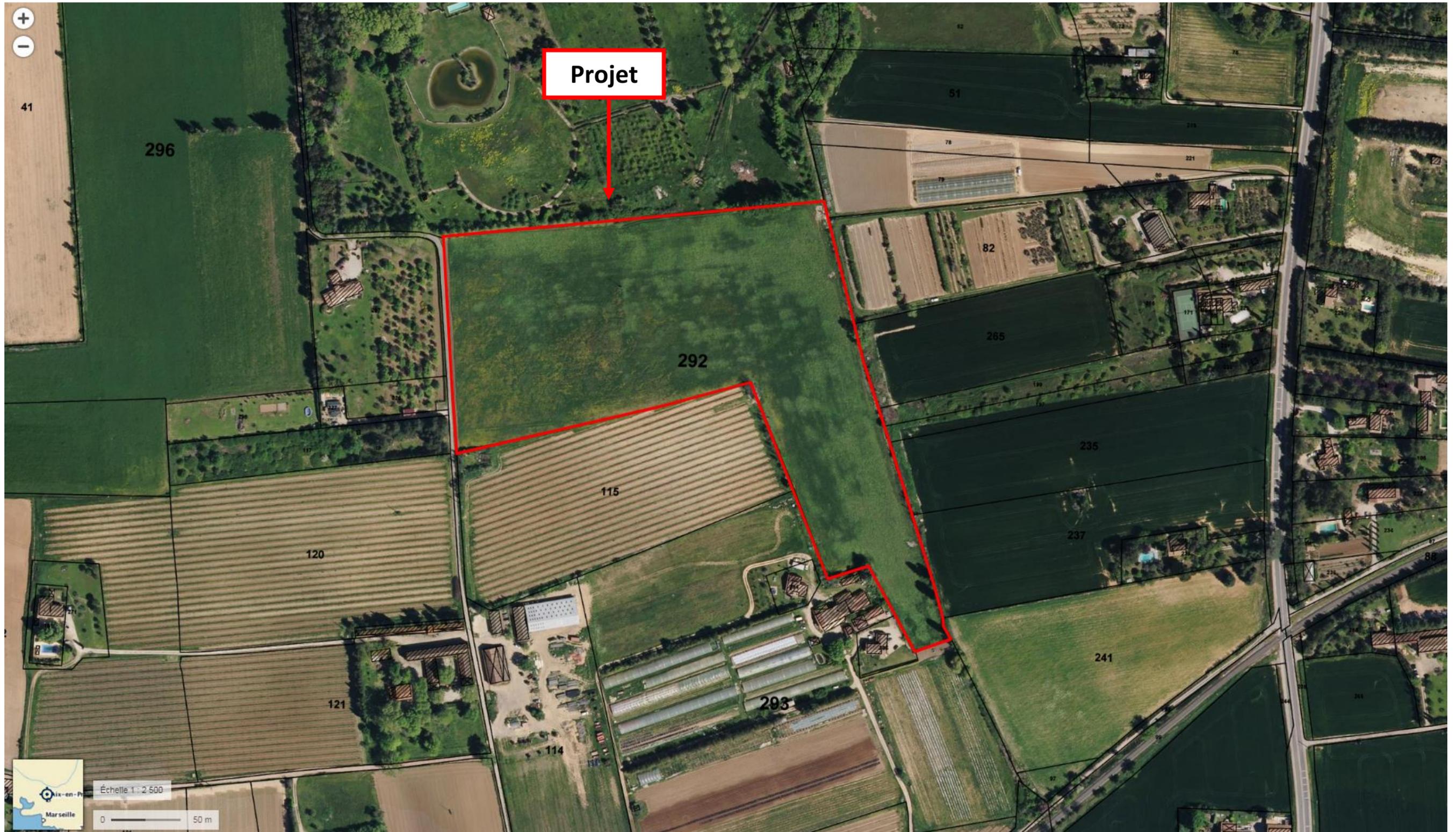
Source Géoportail

Implantation d'une serre agricole solaire



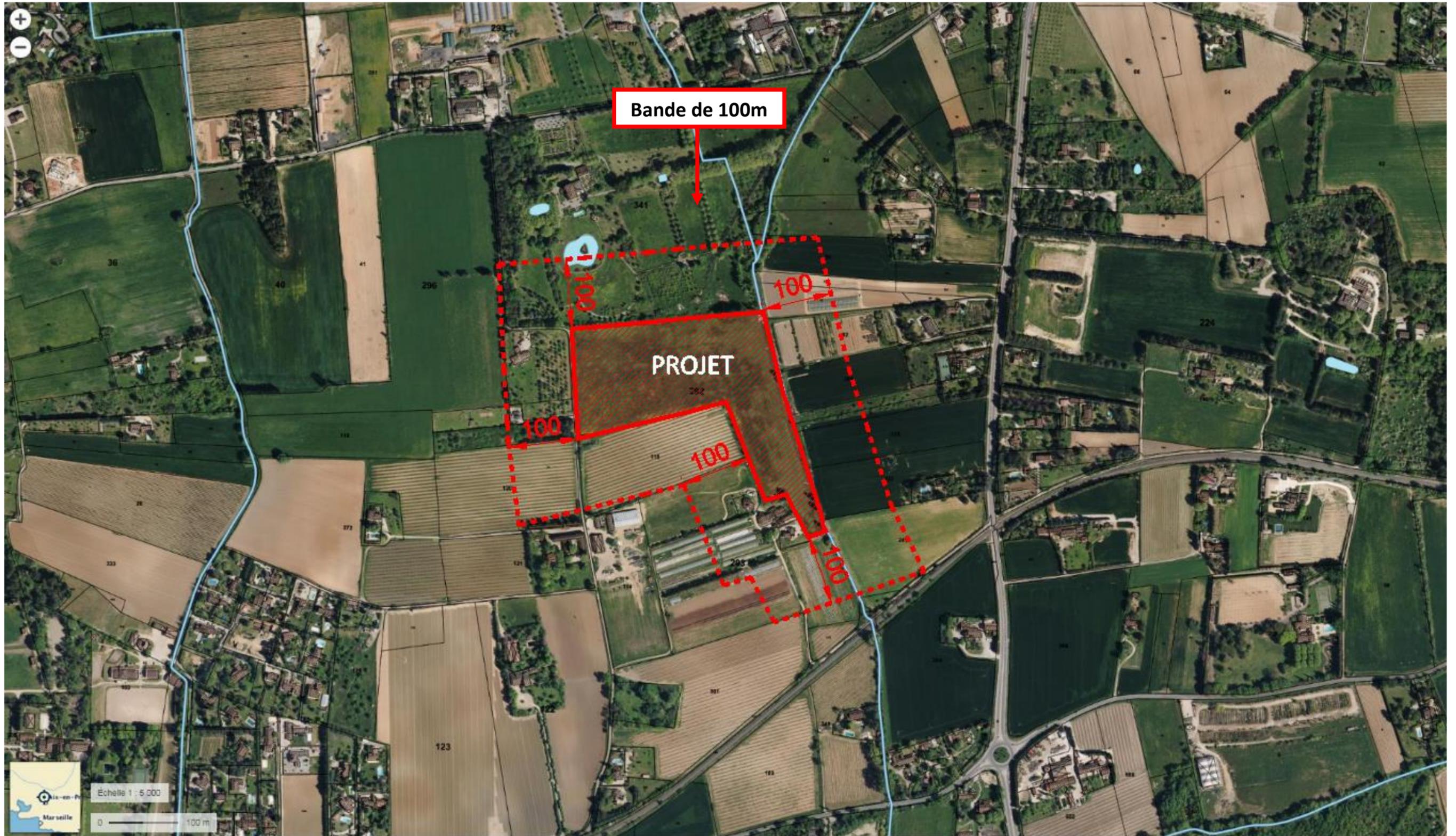
Source Géoportail

Implantation d'une serre agricole solaire



Source Géoportail

ANNEXE 3 : PLAN DES ABORDS



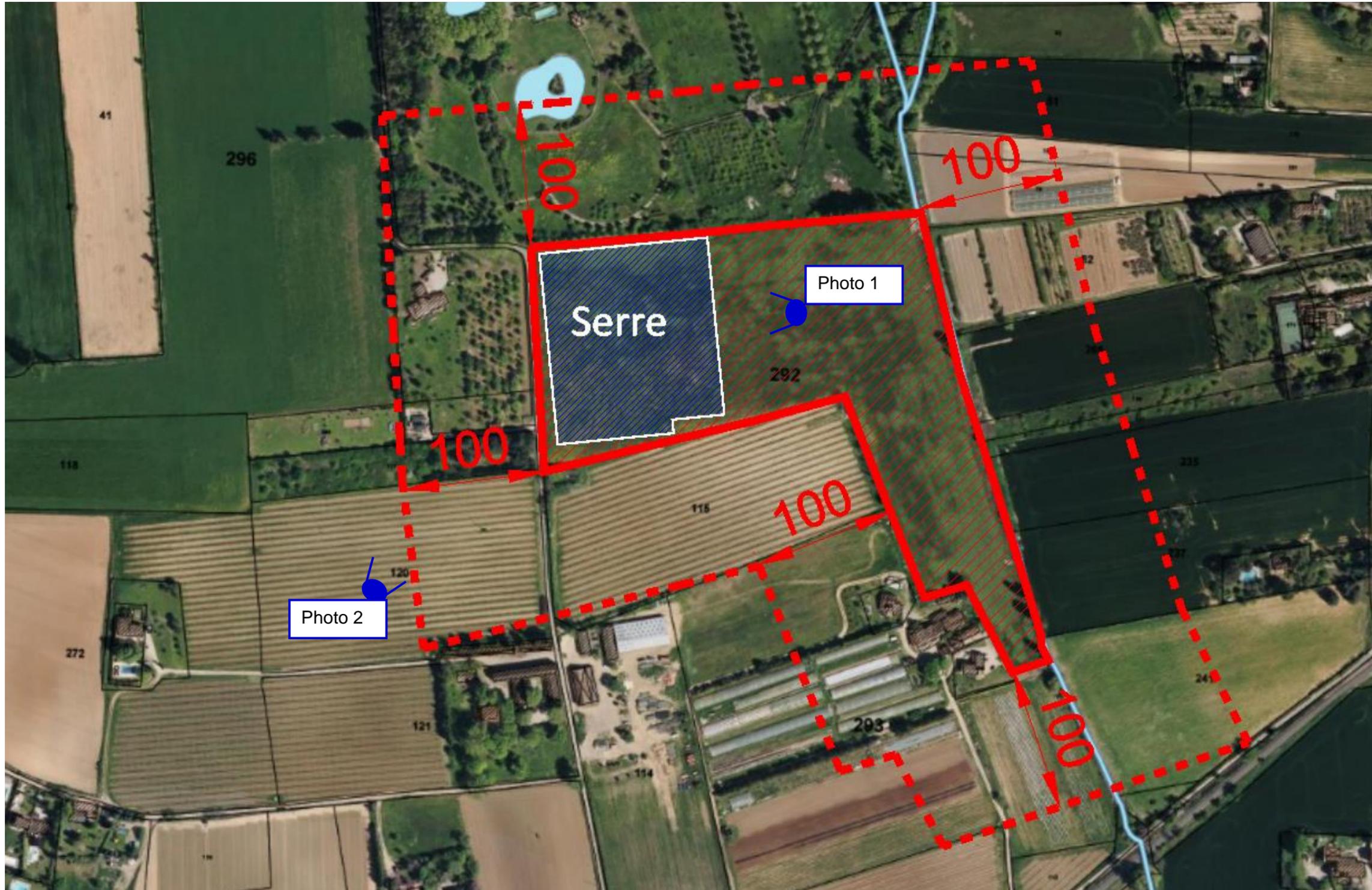
Source Géoportail

Janvier 2019

Page 6 sur 25

ANNEXE 4 : INSERTIONS

Localisation cartographique des prises de vue



Source Géoportail

Janvier 2019

Photographie n° 1 : Environnement proche



Photo – Octobre 2018

Photographie n° 2 : Vue aérienne



Source Google Earth - 2018

Photographie n° 1 : Insertion de la serre



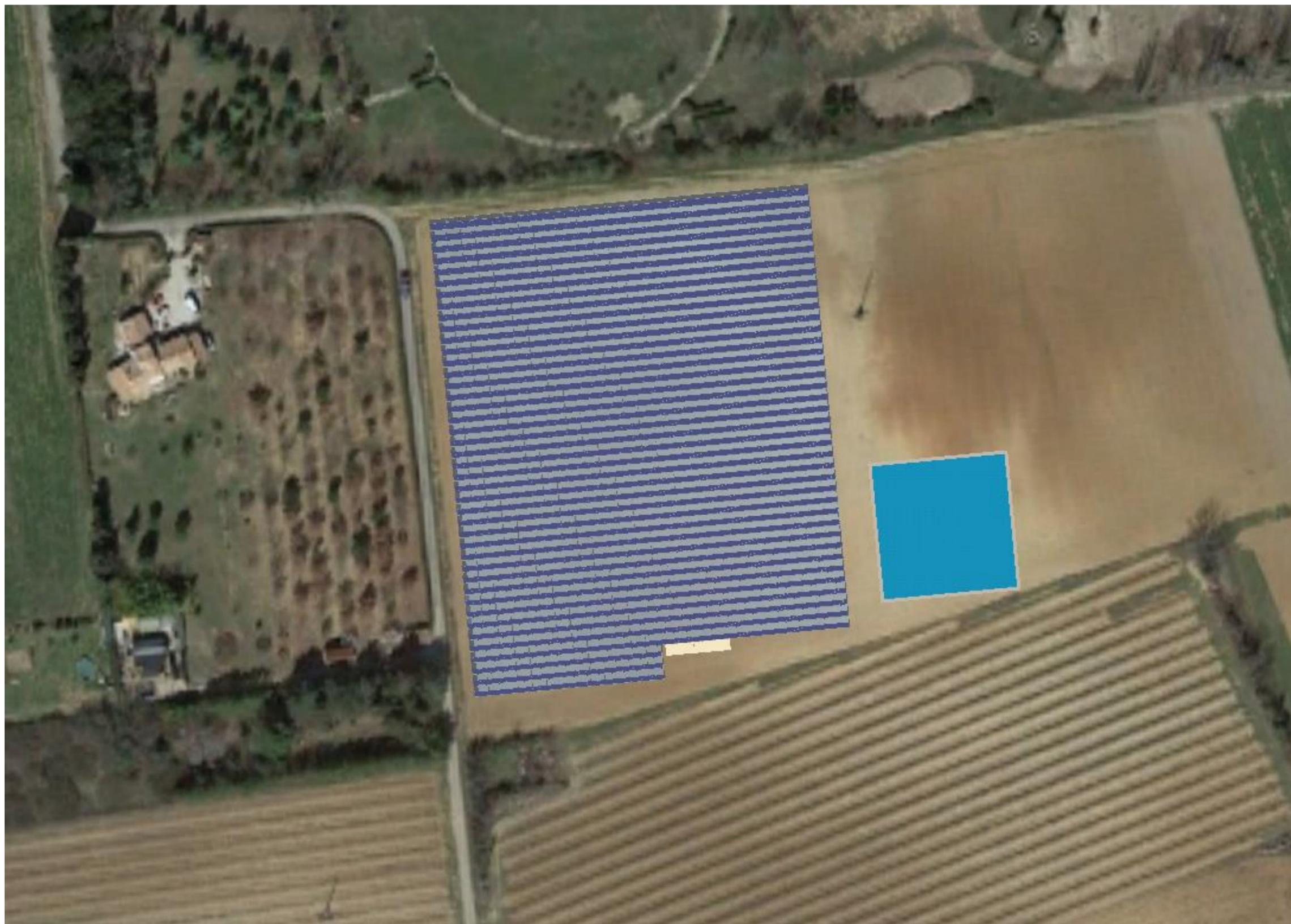
Photographie n° 2 : Insertion de la serre en vue aérienne



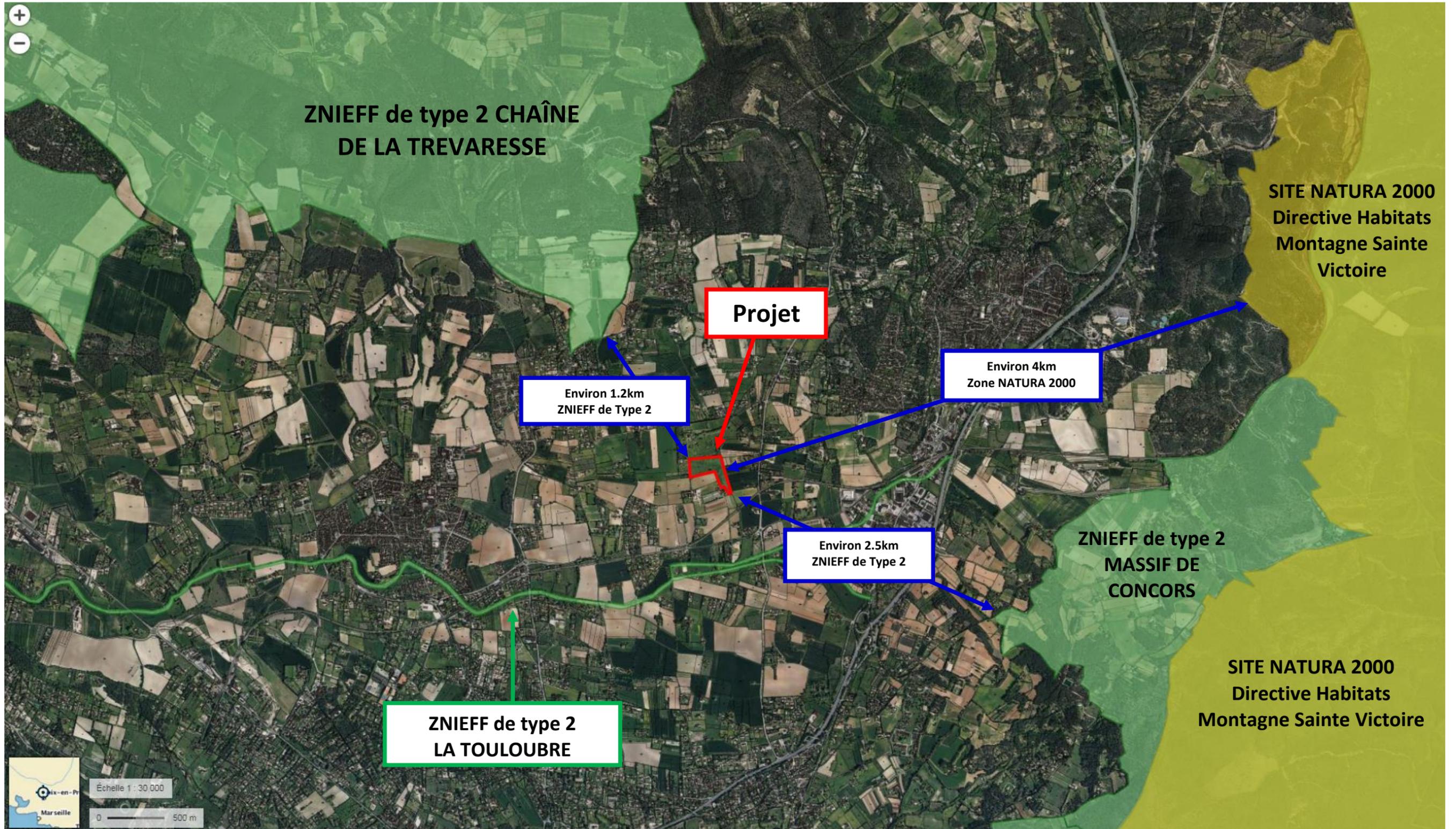
Implantation d'une serre agricole solaire



Implantation d'une serre agricole solaire

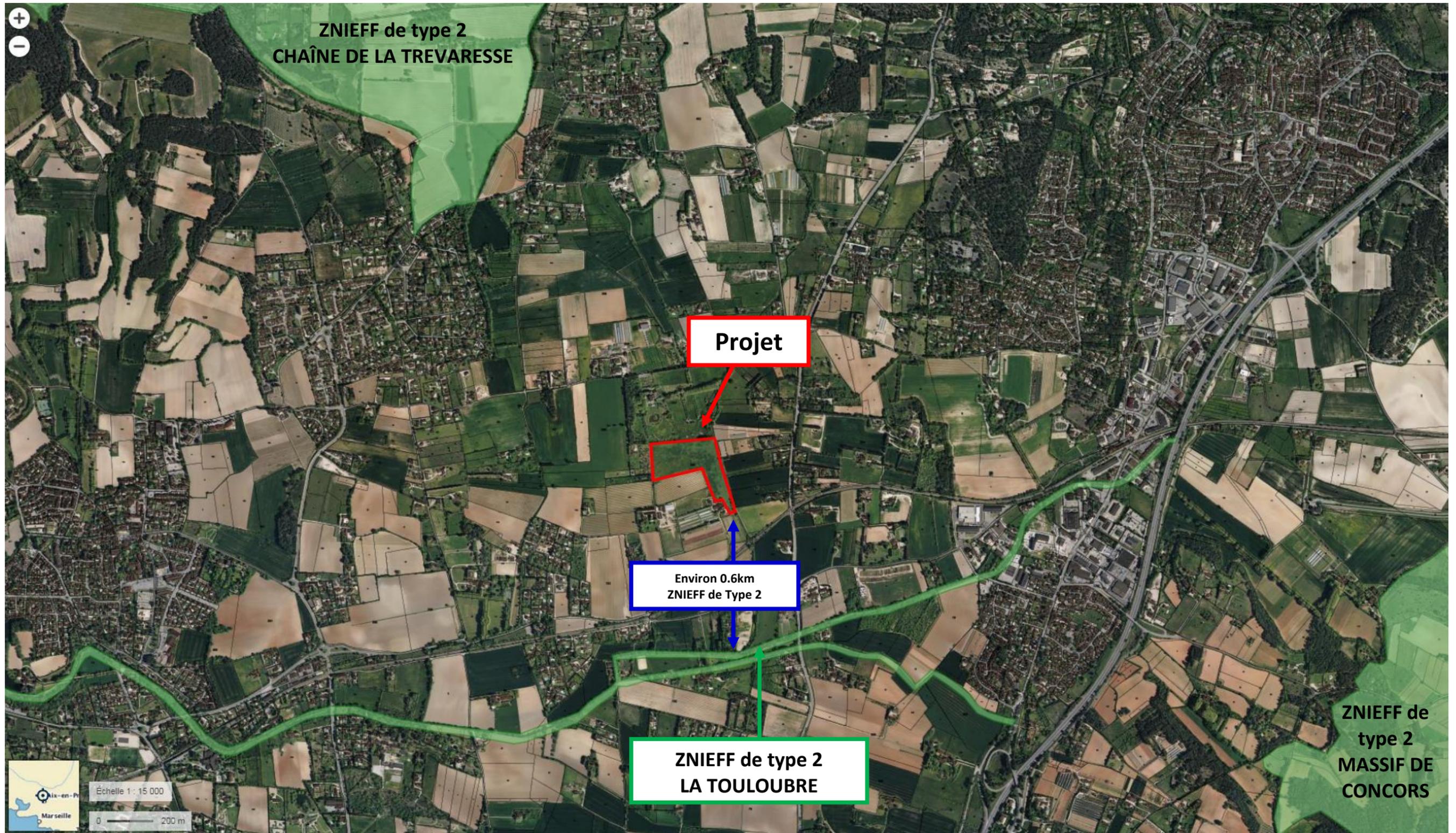


ANNEXE 5 : SITUATION DU PROJET PAR RAPPORT AUX ZONES NATURELS ET NATURA 2000

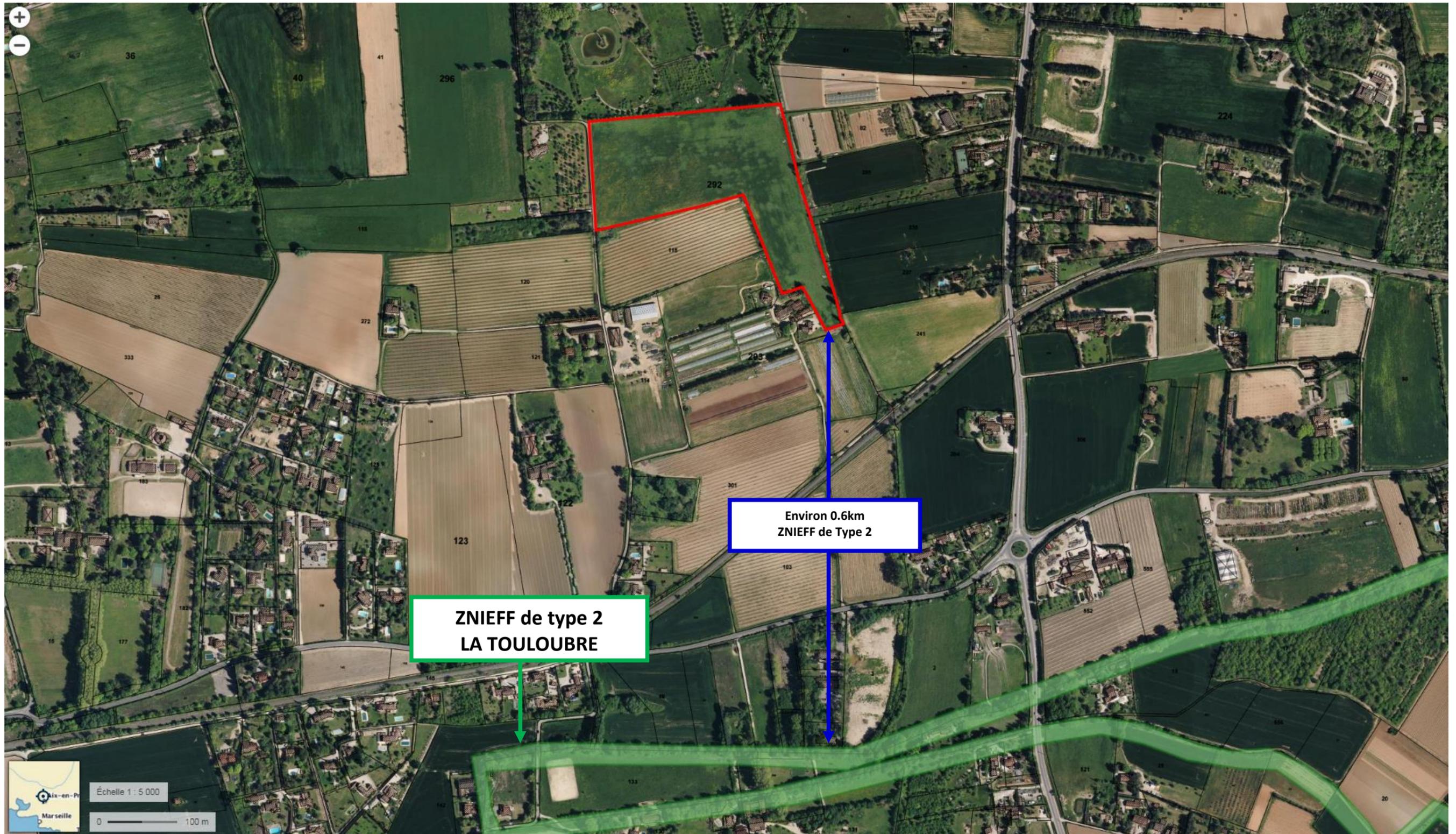


Implantation d'une serre agricole solaire

Source Géoportail



Implantation d'une serre agricole solaire



ANNEXE 6 : NOTICE DESCRIPTIVE

1-PRESENTATION DU PROJET

La société **AURELIE DERBEZ – Les Jardins de la présidente**, dont le siège social est situé au 1235 chemin de la présidente 13100 AIX EN PROVENCE,), immatriculée en Mars 2017 sous le numéro 828 195 354, est spécialisée dans la production de céréales et légumes diversifiés en agriculture biologique.

Dans le cadre d'une rationalisation de sa production, la société **AURELIE DERBEZ – Les Jardins de la présidente** souhaite disposer d'une serre pour favoriser la croissance de ses cultures de légumes, d'arbres fruitiers, et agrumes en agriculture biologique afin de permettre une récolte mieux répartie au cours de l'année et favoriser ainsi la vente en circuits courts. Ce projet agricole comprend la réalisation d'une serre chapelle de 13 802m² pour la production de maraichage diversifié bio.

Un espace sera dédié pour la plantation de fruitiers et agrumes ainsi que des bandes enherbées et fleurs pour conserver les auxiliaires à l'intérieur de celle-ci afin d'éviter ou limiter au maximum les maladies et ravageurs.

Les rotations nécessaires en agriculture biologique pourront largement être respectées sur une durée de 4 ans minimum ce qui est actuellement compliqué car nous ne disposons que de 3000m² de tunnels froids.

De plus, ces serres tunnels génèrent de nombreux déchets avec le changement régulier des bâches plastiques, cette problématique sera résolue avec la réalisation de ce projet.

Enfin, des panneaux photovoltaïques seront installés sur la serre pour optimiser les coûts d'investissement et renforcer également notre image écologique en produisant une énergie verte locale.

2- CARACTERISTIQUES DU PROJET

Le projet s'inscrit sur une emprise de 52 593m², dont 13 802 m² aménagés par une serre agricole solaire et 54m² (24+30m²) pour des locaux techniques (poste de transformation + local pour accueillir les onduleurs)

Le site est accessible depuis « le chemin Le Revest ».

La mise en oeuvre du projet ne nécessite pas la création de nouveaux accès.

La superficie du terrain étant égale à 52 593 m², l'emprise au sol du projet représente un total de 13 856 m², soit 26.5% d'emprise au sol.

L'orientation des serres a été définie en fonction :

- des contraintes d'exploitation (accessibilité notamment),
- des contraintes techniques spécifiques aux panneaux solaires en toiture.

Serre chapelle

Surface au sol : 13 802 m²

Type de structure : serre chapelle

Façades Nord et Sud : Parois d'enroulement + filets brise vent

Façades Est et Ouest : Parois d'enroulement

Hauteur sous les chéneaux: 3.7m

Hauteur maxi (faitage) : 4.5m



Cette serre favorisera la croissance des cultures et permettra une récolte avancée avec pour résultat un meilleur revenu économique. Des panneaux photovoltaïques seront installés sur les pans sud de la serre.

Implantation d'une serre agricole solaire

La serre sera équipée :

- d'une ossature métallique ancrée sur fondation
- d'une paroi d'enroulement + de filets brise vent sur les façades Nord et Sud
- d'une paroi d'enroulement sur les façades Est et Ouest
- d'une couverture en verre sur les pans Nord
- de panneaux photovoltaïques sur les pans Sud.
- de chéneaux en bas des pentes pour évacuer les eaux pluviales
- de deux locaux techniques : un poste de transformation et un local pour accueillir les onduleurs (installation photovoltaïque)

Exemple Filets brise vent



Les eaux pluviales seront récupérées via des chéneaux et acheminées vers un bassin de rétention (voir implantation sur le plan PC2)

Le fond du bassin ne sera pas étanche pour permettre l'infiltration des eaux au droit de la parcelle.

Les côtés des serres ne seront pas fermés par des parois fixes, mais par filets brise vent

Les boisements limitrophes du site de projet seront préservés

Par ailleurs, la serre sera positionnée au moins à 5 m de la limite de maîtrise foncière.

Fondations :

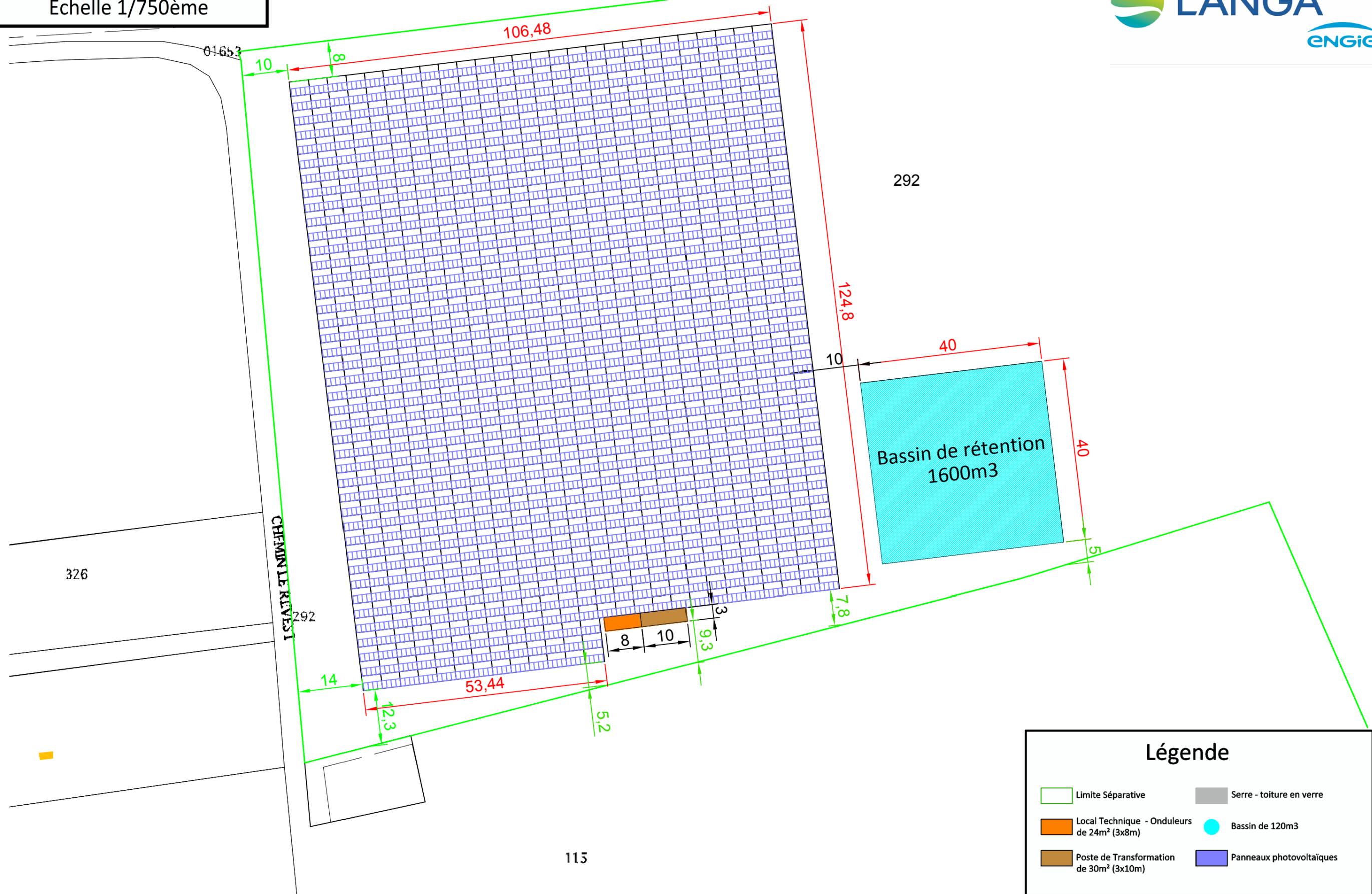
Les fondations sont prévues pour être coulées en pleine terre non remblayée pouvant admettre 1,50 bar (horizontale et verticale) à 0,80 m de profondeur.

Fondation en béton armé préfabriqué. Elles sont posées dans un trou de diamètre 80 cm, d'une profondeur de minimum 80 cm dans lequel on coule du béton de fondation de fluidité zéro (50 l d'eau/m³) :

300 l. de béton pour les piliers prévus pour les croisillons et 250 l. pour tous les autres piliers.

PC2- PLAN CADASTRAL

Echelle 1/750ème

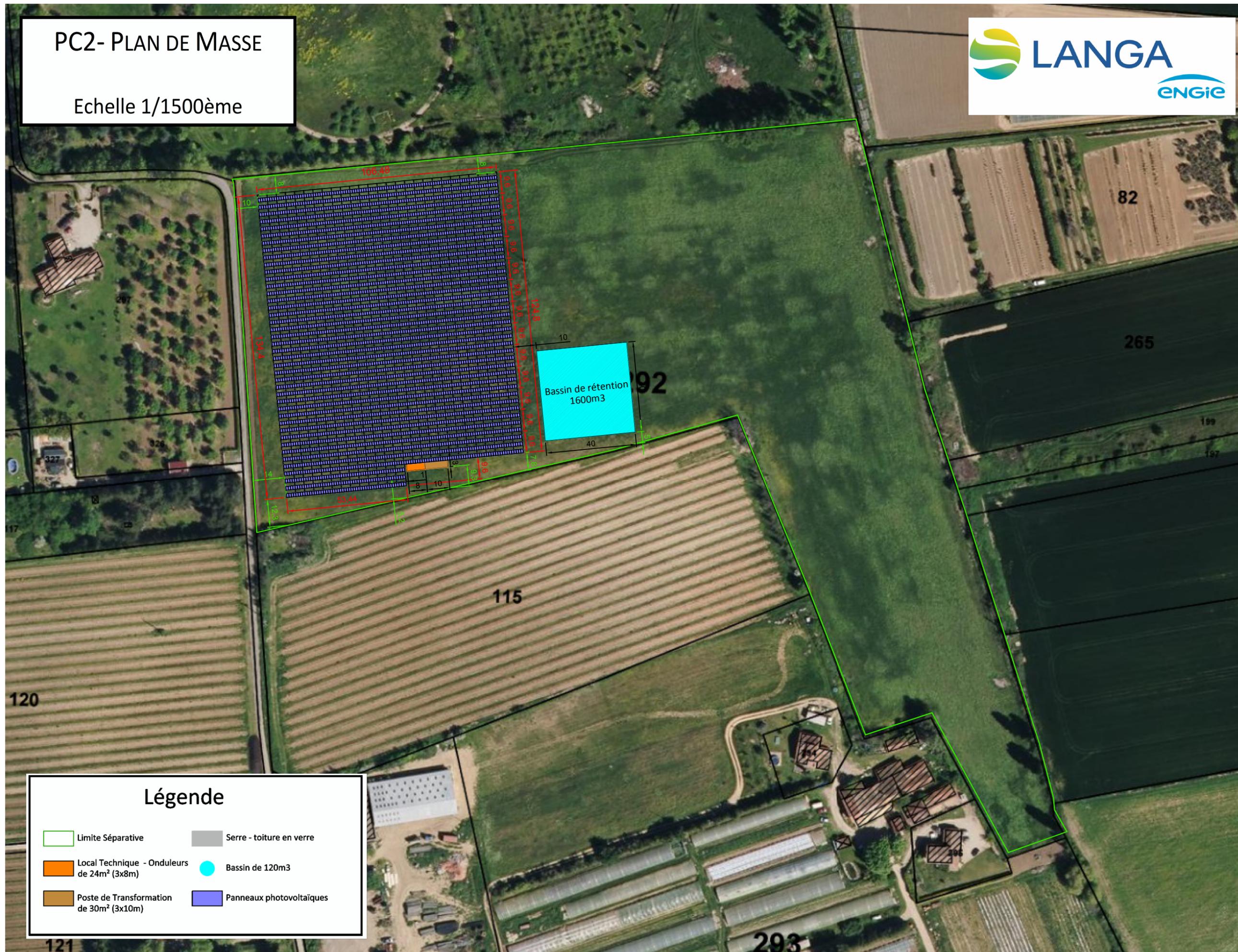


Légende

Limite Séparative	Serre - toiture en verre
Local Technique - Onduleurs de 24m² (3x8m)	Bassin de 120m3
Poste de Transformation de 30m² (3x10m)	Panneaux photovoltaïques

PC2- PLAN DE MASSE

Echelle 1/1500ème



Légende

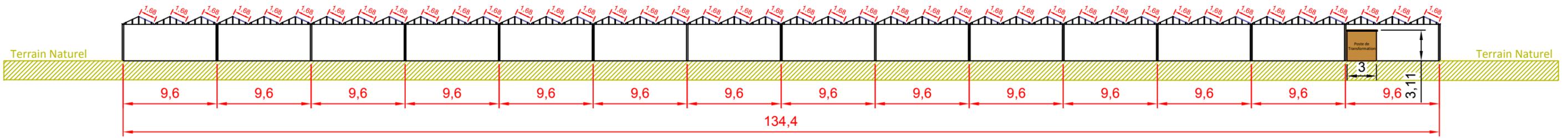
- | | |
|--|---|
|  Limite Séparative |  Serre - toiture en verre |
|  Local Technique - Onduleurs de 24m ² (3x8m) |  Bassin de 120m ³ |
|  Poste de Transformation de 30m ² (3x10m) |  Panneaux photovoltaïques |



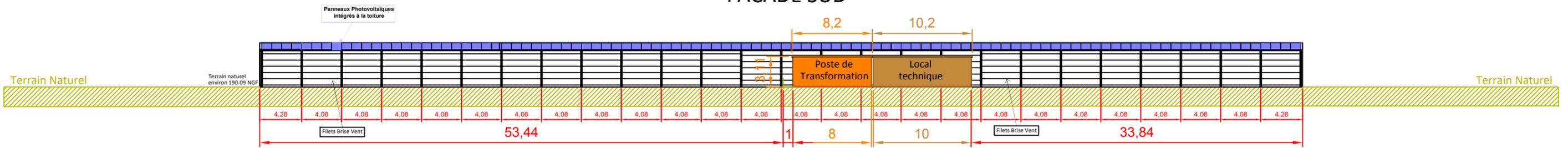
Légende

-  Limite Séparative
-  Local Technique - Onduleurs de 24m² (3x8m)
-  Poste de Transformation de 30m² (3x10m)
-  Serre - toiture en verre
-  Bassin de 120m³
-  Panneaux photovoltaïques

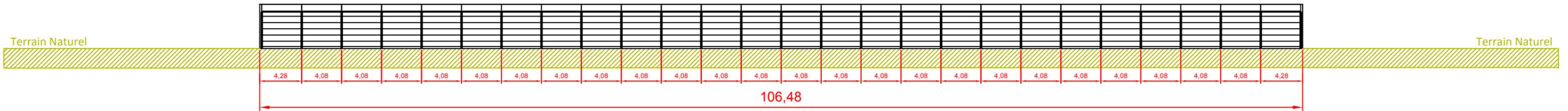
PLAN DE COUPE A-A



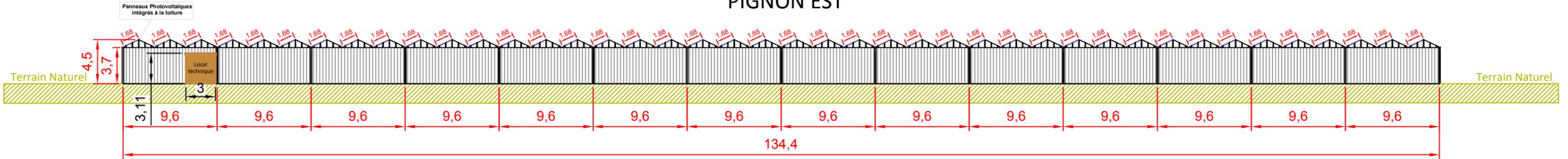
FACADE SUD



FACADE NORD



PIGNON EST



PIGNON OUEST

